

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rabat, le 14 Mai 2013

Tenue du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications

Le Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) s'est tenu le 14 mai 2013 au siège de la Présidence du Gouvernement, sous la présidence de Monsieur le Chef du Gouvernement, Abdel-Ilah BENKIRAN.

A l'ordre du jour de cette session, le bilan des réalisations du secteur des télécommunications, l'état d'avancement de la mise en œuvre des dispositions de la Note d'orientations générales pour le développement du secteur des télécommunications à l'horizon 2013 (NOG 2013), et l'approbation des comptes de l'exercice 2012 et du budget 2013.

Lors de l'ouverture des travaux, M. le Chef du Gouvernement a insisté sur le rôle stratégique que joue l'Agence dans le secteur des télécommunications et des technologies de l'information, un secteur capital qui contribue à hauteur de 5% au produit intérieur brut (PIB). 16 ans après sa création, l'ANRT est devenue un acteur incontournable dans le domaine des télécommunications de par ses rôles de consultation, de proposition et d'arbitrage, en plus de ses missions techniques qui consistent en la mise en place de critères et de mesures garantissant les meilleures conditions d'utilisation, de gestion et d'investissement dans les télécommunications.

M. Abdel-Ilah BENKIRAN s'est félicité des bons résultats enregistrés par le secteur, marqués par une croissance du nombre d'abonnés à la téléphonie fixe et mobile qui a atteint 43 millions et de celui des internautes dépassant les 15 millions dont 4 millions d'abonnés Internet 3G. Cette évolution a été accompagnée d'une progression du e-commerce, puisque 300.000 internautes ont effectué des achats en ligne, ce qui témoigne de leur confiance dans le système du commerce électronique et des efforts consentis pour exploiter les opportunités offertes par le marché des services numériques.

M. le Chef du Gouvernement a invité l'Agence à contribuer aux efforts déployés par le gouvernement visant à soutenir les programmes sectoriels de développement économique et social, à travers l'accompagnement technologique de ces programmes, en particulier la mise en œuvre du plan national pour le déploiement du haut et très haut débit, et le déploiement des technologies mobiles de 4^{ème} génération (4G). Ces mesures devront permettre une amélioration de la qualité des services, l'augmentation du débit Internet et l'élargissement du nombre des bénéficiaires des services Mobile et Internet pour atteindre l'ensemble du territoire national notamment les régions éloignées et le milieu rural.

Par ailleurs, M. Abdel-Ilah BENKIRAN a loué les efforts des cadres et employés de l'ANRT, ayant permis à l'Agence de mener à bien son travail. M. le Chef du Gouvernement a tenu à remercier, à cette occasion, l'ensemble des acteurs du secteur, le ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies et les opérateurs de télécommunication.

Les membres du Conseil ont suivi l'exposé de M. Azdine El Mountassir Billah, Directeur Général de l'ANRT qui a passé en revue l'état d'avancement des mesures prévues par la NOG 2013, la révision du plan national des fréquences et la gestion du spectre des fréquences. Le Conseil d'administration a approuvé les comptes de l'ANRT arrêtés au titre de l'année 2012 et le budget 2013.

A la fin de cette réunion, M. le Chef du Gouvernement a appelé les administrations publiques et le secteur privé à développer les services en ligne et à simplifier les procédures, ce qui aura un impact positif sur le citoyen, l'entreprise et l'économie de manière générale. Il a également exhorté l'ensemble des acteurs à coopérer et coordonner davantage en vue d'actualiser la stratégie nationale en matière de TIC, conformément aux recommandations de la 3^{ème} session du Conseil National des Technologies de l'Information et de l'Economie Numérique.

Enfin, M. Abdel-Ilah BENKIRAN a insisté sur la nécessité d'informer les citoyens des services en ligne mis à leur disposition, considérant que la réussite de notre pays dans le domaine des nouvelles technologies est l'unique choix.